

## INTRODUCTION

L'intervention d'un théologien dans les groupes catholiques est devenue une pratique courante depuis quelques décennies. Les réformes qui ont précédé et suivi le Concile de Vatican II ont largement contribué au développement de ce type de travail théologique en dehors des institutions de formation des clercs. L'intervenant théologien intervient à la demande des groupes : dans une session, un comité, un bureau... ; pour un mouvement, un service d'Eglise, une commission épiscopale... ; de manière épisodique ou régulière ; seul avec d'autres théologiens ou types d'intervenants (sociologue, historien...) ; pour donner un point de vue, introduire, animer et/ou conclure un débat, guider la réflexion... Il est alors qualifié d'expert, de consultant, de formateur, de témoin privilégié..., rarement d'enseignant.

Des théologiens s'interrogent sur leur manière de faire et certains publics sur la réalité de l'aide apportée par ce type d'intervention. Les difficultés de ce mode de travail, pour les intervenants, et ses conditions d'efficacité, pour le groupe demandeur, s'expliquent en partie par les formes et les figures que prend aujourd'hui en France le travail théologique.

## 1. LES FORMES DE SAVOIR THEOLOGIQUE

Le discours théologique, comme tout discours qui se veut cohérent et efficace, relève de divers types de savoir, tels que les distinguent les sciences cognitives. Par discours théologique, on entend ici toute entreprise qui se dit ou est dite "théologique".

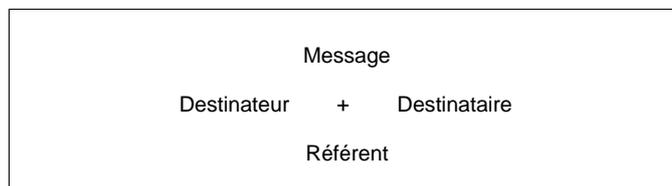
### 1.1. TYPES DE SAVOIR

On distingue plusieurs types de savoir:

- le savoir qui fait penser, produit des principes, a une valeur normative,
- le savoir qui produit des connaissances, apprend la vérité, a une valeur aléthique,
- le savoir qui est partagé dans un groupe de gens, circule, a une valeur d'échange,
- le savoir qui sert à rendre compréhensible un segment du réel, a une valeur d'usage.

Le discours théologique revêt ces différentes formes du savoir selon les situations de sa propre production.

Pour décrire ces différentes situations du champ social de la production théologique, nous prenons le schéma de la Théorie générale de la communication.



## 1.2. LES SITUATIONS DE COMMUNICATION

TABLEAU DES SITUATIONS DE COMMUNICATION

pôle de communication	DESTINATEUR	DESTINATAIRE	MESSAGE	REFERENT
objet	dire le souhaitable	dire le crédible	dire le concevable	dire l'acceptable
forme	faire la vérité	échanger avec le groupe	modéliser la pensée	segmenter le réel
valeur	légitimité	conformité	scientificité	analyse
source	sujet énonçant	totalité groupale	totalité logique	sujet observant
figure	AUTORITE	CONSEIL	SAVANT	SPECIALISTE

Le savoir théologique prend des formes différentes selon les situations de communication au sein desquelles il se produit. Nous pouvons les décrire à partir des quatre pôles que définit ce schéma général.

### 1.2.1. LES QUATRE POLES

#### DESTINATEUR

C'est le producteur du savoir qui compte, le **sujet énonçant**.

La **légitimité** de son discours, l'autorité dont il jouit, pourra être une légitimité reçue par la fonction ou bien une légitimité acquise par le travail.

Ce discours produit des axes de pensée, il fait-penser : il dit ce qui est **souhaitable** de penser, ce que l'on doit penser. Ce discours **fait la vérité** en s'énonçant. Il développe un discours d'**autorité** sur le penser théologique, la doctrine, la position de l'Eglise, etc....

#### DESTINATAIRE

C'est le récepteur du discours qui compte et donc la **conformité** du discours à ses attentes.

Ce discours produit des axes de penser qui rencontrent la position du récepteur: Il dit ce qui est **crédible** par le récepteur.

Il développe un discours qui accompagne, **conseille** et conforte les positions théologiques des différents destinataires avec lesquels il entre en **échange** et concertation permanente pour élaborer son discours, avec lesquels il constitue une **totalité**.

## MESSAGE

C'est le produit qui compte : la cohérence interne du message, sa **scientificité** ; certains parlent de son "adéquation", c'est-à-dire de sa capacité à rendre compte du réel sous forme de modèle théorique.

Ce discours produit une pensée à recevoir comme **pensée modélisée** : il dit ce qui est **concevable**, ce qui est théo-logique.

Il développe un discours synthétique, **savant**, qui cherche à englober la **totalité** des déterminations qui font la théologie (bases scripturaires, tradition, philosophie, situations ecclésiales, etc...)

## REFERENT

C'est l'objet du discours qui compte, et en conséquence la capacité d'un **sujet observant** la réalité.

Ce discours produit une pensée **spécialisée** des différentes facettes de la réalité théologique : ce qui peut être dit à tel moment dans telle situation, ce qui est **acceptable** théologiquement selon le point de vue de l'observateur.

Il développe un discours **analytique** qui **segmenter la réalité** pour la comprendre à partir des différents angles de vue (théologie historique, sociologique, métaphysique, exégétique, etc...) : l'objet dépend du sujet observant qui définit l'angle de vue.

### 1.2.2. LES RELATIONS ENTRE POLES

Dans ce schéma, nous avons deux couples d'opposition.

#### TOTALITE / SINGULARITE

- deux discours qui cherchent à **décrire la totalité des objets** :
  - le discours qui cherche à rendre compte de la totalité des contraintes logiques du savoir théologique et que l'on peut qualifier de discours **savant**,
  - le discours qui prend en compte la totalité des options de ses destinataires que l'on peut qualifier de discours **conseil**,
- deux discours qui partent des **sujets singuliers prescrivant une pensée** propre :
  - le discours qui donne l'expression de la vérité et que l'on peut qualifier de discours d'**autorité**,
  - le discours qui donne un point de vue, une vérité, et que l'on peut qualifier de discours de **spécialiste**.

## INTEGRALITE / PARTICULARITE

- deux discours qui visent une **intégralité**:
  - le discours **savant** qui donne cohérence interne à la totalité des déterminations théologiques qu'il veut intégrer,
  - le discours d'**autorité** qui exprime une cohérence sociale et s'appuie sur la légitimité reconnue à leur auteur par des auditeurs qu'il veut intégrer à sa propre cohérence,
- deux discours qui visent la **particularité** :
  - le discours **spécialisé** qui adopte des angles de vue particuliers sur la réalité,
  - le discours **conseil** qui accompagne la position particulière du récepteur.

## 2. LES FIGURES DU SAVOIR THEOLOGIQUE

TABLEAU DES FIGURES IDEALES DU DISCOURS THEOLOGIQUE

	visée	intégralité	particularité
modalité		AUTORITE	CONSEIL
		faire penser	justifier
prescription		cohérence sociale	choix d'opinion
		dire la vérité	mise en groupe
		mise en modèle	dire une vérité
description		cohérence logique	choix de méthode
		chercher	analyser
		SAVANT	SPECIALISTE

Nous venons ainsi d'esquisser quatre figures du savoir théologique qui s'inscrivent dans un quadrant de signification. Deux axes se dessinent opposant deux à deux des traits caractéristiques de ces quatre discours selon la dominante des actants du schéma général de la communication.

### 2.1. DEFINITION DES FIGURES

#### 2.1.1. LES AXES

- Axe des modalités : **prescription / description** (plan vertical du schéma)  
 Les discours cherchent à produire des principes de pensée ou à proposer des connaissances.
- Axe des visées : **intégralité / particularité** (plan horizontal du schéma)  
 Les discours cherchent à intégrer les données ou à tenir compte des particularismes.

## 2.1.2. LES OPPOSITIONS

Ainsi trouve-t-on des traits caractéristiques qui s'opposent deux à deux pour définir quatre figures du savoir théologique qui identifie des discours théologiques :

- un discours qui veut faire penser la vérité ou bien justifier une opinion (prescription),
- un discours qui cherche un modèle synthétique ou bien analyse des segments de réalité (description),
- un discours qui cherche une cohérence interne par les liens logiques ou bien une cohérence externe par les liens sociaux (intégralité),
- un discours qui repose sur un choix d'opinion ou bien sur un choix de méthode (particularité),
- un discours qui prétend dire la vérité ou bien une vérité possible (transversale),
- un discours qui met en modèle le réel diversifié ou bien met en groupe des opinions dispersées (transversale).

## 2.2. VALIDITE DE CES FIGURES IDEALES

La validité de ces figures peut être testée de deux manières : pragmatique et théorique. La validité pragmatique, nous la testerons par les relations sociales entre les pôles que nous venons de définir, la validité théorique par les relations logiques entre ces pôles.

### 2.2.1. LES RELATIONS SOCIALES

**TABLEAU DES RELATIONS SOCIALES**

<b>AUTORITE</b>	r a p p o r t de p o u v o i r	<b>CONSEIL</b>
lutte de préséance		lutte d'influence
r a p p o r t	d y s f o n c t i o n c t i o n e m e n t	r a p p o r t
d e v a l a u r		d' u s a g e
débat scientifique		débat interdisciplinaire
<b>SAVANT</b>	r a p p o r t de s a v o i r	<b>SPECIALISTE</b>

La validité pragmatique peut être testée à l'aide de la théorie des champs sociaux appliquée au champ de la production théologique.

## FIGURE D'AUTORITE

Cette position d'autorité est soit reçue **par fonction** pour un professeur de séminaire ou de faculté, soit **acquise** comme pour certains théologiens "éminents".

Cette position tient à la renommée de la fonction ou de la personnalité. C'est un **capital symbolique de distinction**.

*Le capital symbolique, communément appelé prestige, renommée, etc... qui est la forme perçue et reconnue comme légitime de ces différentes espèces de capital ...*  
(BOURDIEU, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52-53, p.3).

La valeur accordée au discours tient à la renommée de son auteur pour son auditoire : c'est son **audience**.

Cette valeur est produite dans une structure sociale qui accorde une position éminente à des institutions prestigieuses (université) ou fondamentales (institut de formation), à des personnalités plus fortes que les institutions dans le champ social en raison de leur autonomie de pensée, de leur désignation d'hétérodoxe. Elle est un **effet de séduction de l'auteur** : la position sociale qu'il occupe est plus importante que le discours qu'il tient.

Le mode d'action approprié sera l'exposé magistral : cours, conférence, instruction.

A ce niveau on constate une lutte de préséance entre les différents "maîtres" en présence. Ce peut être l'occasion d'ailleurs d'un débat entre magistère (de la foi) et théologiens "maîtres à penser".

## FIGURE DE CONSEIL

Cette position de conseil s'exerce **au sein de groupes** : mouvements d'idée ou d'action (sessions de formation pour l'Action Catholique, les charismatiques, l'œcuménisme, la réforme liturgique, ...) ou commissions liées à l'épiscopat pour la rédaction de documents de morale, de sacramentelle... L'épiscopat est alors considéré comme un groupe social homogène.

La position occupée par ce discours tient à sa capacité à représenter les options des destinataires. C'est un **capital symbolique de représentation**.

*La capacité de faire exister à l'état explicite, de publier ce qui restait à l'état d'expérience individuelle ou sérielle (...) représente un formidable pouvoir social, celui de faire les groupes en faisant le sens commun, le consensus explicite, de tout le groupe.* (BOURDIEU, id. p.6).

La valeur accordée au discours vient de sa **capacité de représentation** des opinions partagées dans le groupe.

Cette valeur est produite par la position qu'occupe le groupe au sein de la société ecclésiale du moment. Mais elle peut être perçue comme valeur même du théologien. Or, si la position dominante du groupe s'estompe, le théologien perd alors son crédit personnel. C'est un **effet d'illusion de la représentation** : on attribue à la personne, devenant représentante, ce qui tient en fait au groupe lui-même, ainsi représenté.

Le mode d'action approprié sera le débat repris dans une synthèse dite théologique.

A ce niveau on constate des luttes d'influence, d'une part, entre théologiens auprès des groupes dont ils assurent le conseil, d'autre part, entre groupes qui s'approprient les théologiens et qui rivalisent entre eux pour être reconnus.

## FIGURE DU SAVANT

Cette position savante s'exprime généralement **dans des travaux**, des "sommés", des argumentations dites "savantes" : ce sont des oeuvres majeures dans l'histoire de la théologie.

La position de ce discours tient à sa cohérence, à sa rigueur, à son "adéquation", à l'effet qu'il produit sur un auditoire apte à recevoir un discours scientifique. C'est le **capital culturel du théoricien**.

*Le travail scientifique vise à établir une connaissance adéquate.*

(BOURDIEU, id. p.9).

*L'effet de théorie est d'autant plus puissant que la théorie est plus adéquate.*

(BOURDIEU, *Choses dites*, p.164).

La valeur accordée à ce discours tient à son argumentation, à son "adéquation", sa **capacité à intégrer** les diverses déterminations.

Cette valeur est produite par l'aptitude d'un public à recevoir un tel discours, soit pour l'assimiler intellectuellement, soit pour le conserver comme une oeuvre de science. Elle est un **effet de la séduction opérée par le modèle théorique** qu'on croit adéquat à son objet et englobant tout le réel, qu'on estime donc scientifique.

Le mode d'action approprié est la thèse universitaire, l'article publié dans les revues savantes, la responsabilité éditoriale d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie.

A ce niveau on constate un débat scientifique entre les thèses en présence : exposition, démonstration, réfutation...

## FIGURE DU SPECIALISTE

Cette position vient d'une spécialisation **dans un segment du champ théologique** : domaine théologique (théologie exégétique, historique, métaphysique, dogmatique, christologique, morale...), école de pensée théologique (théologies de la libération, de l'Esprit, de la communion)...

La position de ce discours tient à sa **capacité à analyser le réel**, à l'observer dans ces multiples facettes, à l'analyser à partir de points de vue particuliers.

*Les objets du monde social (...) peuvent être perçus et exprimés de diverses façon-s. (...) Cet élément objectif d'incertitude - qui est souvent renforcé par l'effet de la catégorisation (...) - fournit une base à la pluralité des visions du monde, elle-même liée à la pluralité des- points de vue.*

(BOURDIEU, *Choses dites*, p.159).

La valeur de ce discours tient à sa **force analytique** qui rend pensables des segments de la réalité.

Cette valeur est produite par les différenciations sociales d'un moment qui distinguent par exemple sociologues, psychologues, logiciens, historiens, exégètes, etc... La finesse d'analyse est liée à la

spécialisation qui rend compte d'autant mieux du réel qu'elle adopte un point de vue particulier. C'est un **effet d'illusion référentielle** : on peut prendre alors l'analyse du réel pour le réel, on confond réalité et représentation de la réalité.

Les modes d'action appropriée sont l'essai, l'intervention dans un lieu pluridisciplinaire.

A ce niveau existe le débat interdisciplinaire.

## 2.2.2. LES RELATIONS LOGIQUES

TABLEAU DES RELATIONS LOGIQUES

<b>AUTORITE</b>	p r é s u p p o s i t i o n	r é c i p r o q u e	<b>CONSEIL</b>
i m p l i c a t i o n	c o n t r a d i c t i o n	i o n	i m p l i c a t i o n
<b>SAVANT</b>	p r é s u p p o s i t i o n	r é c i p r o q u e	<b>SPECIALISTE</b>

La validité théorique de ce schéma quaternaire peut être testée par les relations logiques du carré sémiotique.

### LES RELATIONS DE PRESUPPOSITION RECIPROQUE

Relations conjonctives : et/et (plan horizontal du schéma)

- **Autorité** de pensée et **option** théologique du conseiller s'appellent l'une l'autre comme la position officielle et la position non officielle.

Entre eux un **rapport de pouvoir** s'établit qui permet une inversion des positions : ainsi un théologien du mouvement liturgique a pu être nommé expert au Concile, maître à penser du moment, comme l'autorité d'hier peut se retrouver "dépassée" le lendemain.

Les assemblées représentatives, constituées par addition des forces vives de la pastorale d'un lieu d'Eglise, offre un terrain à ce rapport de forces entre mouvements, pouvoir exécutif, leader...

- **Savant** et **analyste** s'appellent l'un l'autre dans les mêmes conditions comme le généraliste et le spécialiste, ou les catégories de général et de particulier.

Entre eux un **rapport de savoir** s'établit qui oppose l'approche du réel par modèle théorique à l'approche par points de vue différenciés. Par exemple, des travaux de théologie historique ont suscité des controverses méthodologiques avec l'analyse historique qui n'empruntent pas les mêmes méthodes. On bien encore, l'histoire de l'enseignement théologique nous rappelle qu'un point de vue écarté un temps devient bientôt le modèle en vogue par la suite : hier théologie métaphysique, historique, exégétique, demain psychologique, sociologique...

## LES RELATIONS D'IMPLICATION

Relations conjonctives : et/donc (plan vertical du schéma)

- L'**Autorité** appuie sa préséance sur un **savoir** reconnu. Cette implication est facilement acceptée du "maître à penser" : certains en effet le deviennent par l'art oratoire, d'autres par leur personnalité, d'autres aussi par leur science propre... Cette implication pose problème lorsque le magistère veut justifier sa préséance en justifiant ses positions théologiques : il entre alors dans le débat "savant", il sort de son rôle de magistère de la foi et pour disputer un magistère des idées.
- Le **Savant** cherche à acquérir par son savoir une **autorité** de maître-à-penser ou de maître de la pensée : sa recherche implique souvent une reconnaissance de préséance. Rarement la recherche est désintéressée : constitue souvent une base de départ. La thèse ouvre droit au professorat universitaire par exemple.

Entre Autorité et Savant existe un **rapport sur la valeur** accordée à la science, à la renommée, à la fonction. Selon les époques et les lieux ce rapport jouera en faveur de l'un ou de l'autre.

- Le **Conseil** appuie son argumentation sur des **analyses** qui confortent les points de vue du groupe. C'est la méthode de toute théologie justificative : on recherche la source d'options théologiques dans la Bible ou dans l'histoire de l'Eglise des premiers siècles... Les groupes recherchent des analyses qui les confortent dans leurs points de vue et les utilisent à leur profit.
- Le **Spécialiste** passe de son point de vue disciplinaire au **point de vue du groupe** : par exemple le théologien pastoral avec des analyses sociologiques promeut des stratégies pastorales et certaines options théologiques. Ses analyses cherchent à être reçues et confirmées par une action pastorale.

Entre Conseil et Spécialiste existe un **rapport concernant l'usage** de l'opinion des groupes par le spécialiste et des analyses du spécialiste par le groupe, l'un cherchant parfois à justifier son observation théorique par une action, l'autre à justifier son action par une analyse.

## LES RELATIONS DE CONTRADICTION

Relations disjonctives : ou/ou (plan transversal du schéma)

- Il est difficile d'occuper une position d'**Autorité** et une position de **Spécialiste**. L'un tend à dire la vérité à penser ou la vérité qu'il pense, quand l'autre cherche à analyser des situations et se situe dans l'aléatoire et l'incertain .

Lorsque l'on prend un spécialiste pour un maître-à-penser, c'est souvent un effet de mode. Une observation de situation ne peut devenir alors norme universelle. Par exemple, une réforme adaptée à une situation pastorale particulière ne peut servir de référence pour apprécier les pratiques ecclésiales antérieures ou étrangères (cf. baptême des petits enfants, rite pénitentiel...).

Lorsque qu'une autorité veut se justifier en décrivant des situations particulières, elle devient partisane et ne joue plus son rôle magistrale : par exemple construire toute la pastorale sur une analyse particulière

des rapports sociaux relayée par une lecture orientée de la Bible et de l'Histoire de l'Église, c'est confondre les moyens (l'action pastorale) avec les missions ecclésiales.

- On ne peut tout à la fois élaborer des **modèles théoriques savants** et adopter des **points de vue particuliers** liés à des options particulières.

Certains chercheurs ont des engagements dans des groupes : cette situation crée un fonctionnement shizoïde. Il s'agit de deux fonctions différentes sans influence l'une sur l'autre, sinon au détriment de l'une ou de l'autre. Mais on peut très bien mener de front une action militante, ou participer à la vie d'une communauté particulière, tout en poursuivant une activité de recherche sans rapport avec ces engagements-là, à condition de faire la part des choses et de ne pas confondre les genres.

### 3. L'INTERVENTION THEOLOGIQUE

La sélection d'un intervenant par un groupe s'explique par sa fonction d'enseignant (position d'autorité) ou ses publications (position savante), mais aussi par la méthodologie particulière qu'il développe (position du spécialiste) ou l'attention particulière qu'il porte à un groupe (position de conseil).

Nous nous attarderons sur ces deux dernières situations. En effet, même si la notoriété d'un intervenant provient de ses cours oraux ou de ses écrits, sa sélection s'explique souvent par sa capacité à éclairer, à expliquer, à comprendre, davantage que par la cohérence en soi de son discours. Il est rare en France que l'on s'en remette par exemple à une commission d'experts théologiens, à un corps professoral, pour donner un avis autorisé et/ou cohérent. La plupart du temps on choisit l'expert qui va intervenir. Le même dilemme se retrouve d'ailleurs dans le champ politique où l'on peut faire appel soit à quelques experts sélectionnés soit à un corps social (académie, conseil institué...) pour rendre un avis, avec les avantages et les inconvénients de chacune des solutions.

#### 3.1. LES FIGURES DE CONSEIL ET DE SPECIALISTE

Le Théologien-Conseil joue sur le crédible : ce que le destinataire est à même de pouvoir penser. Il travaille en concertation, en dialogue avec lui pour parvenir à une entente. Son discours est conforme aux attentes du destinataire.

Le Théologien-Spécialiste cherche à percevoir dans la réalité ce qui est pensable : il envisage, met en perspective et livre un point de vue.

Si le Conseil entre en phase avec son public, quitte à ne pas aborder toutes les facettes de la réalité et à n'en retenir que ce qui est acceptable par son public, le Spécialiste cherche avant tout à rester pointu dans sa spécialité, quitte à ne pas être reçu ni compris.

Mais dans la demande d'intervention des groupes il se pourrait qu'en fait on attende aussi un enseignement ou une théorie savante. Par exemple, pour savoir ce qu'il faut penser à propos de telle question de morale, on en appelle à l'enseignement de l'Église ou à l'autorité d'un leader en la matière.

Si l'intervenant fait un exposé savant, certains publics seront sous la charme de sa science. Ils reconnaîtront que la question est complexe et suppose donc beaucoup de compétences pour la traiter.

Si le Savant est consulté, il donnera une explication plausible, une hypothèse, mais ne s'engagera pas à livrer la solution à la question posée. Il restera le plus souvent dans le discours savant.

### **3.2. LES TYPES DE DEMANDES D'INTERVENTION THEOLOGIQUE**

Il convient donc d'étudier la demande exacte pour discerner la mission de l'intervention théologique. Il n'est pas certain que l'on passe beaucoup de temps à cela ni du côté des destinataires ni du côté des destinataires. Quelques exemples de demandes possibles dans l'intervention théologique actuelle.

#### **3.2.1. AIDE A LA DECISION**

Dans ce cas de demande, l'information doit être transformée en action par les décideurs. Or les décideurs ecclésiastiques n'ont généralement pas de méthode d'aide à cette décision et toute information leur devient rapidement inutilisable. Mieux vaudrait parfois pour eux qu'ils ignorent tout d'une question pour ne pas être paralysés dans leur action et n'avoir pas à choisir en connaissance de cause.

L'intervention théologique, comme celle du sociologue, ne peut être alors que stérile, sauf s'il s'agit de conforter une décision déjà prise ou admise ; en ce cas on se retrouve dans la position de Conseil auprès d'un groupe particulier qui a une opinion partagée.

#### **3.2.2. FORMATION PERMANENTE**

Rarement un groupe demandera l'intervention d'un théologien dont il sait, par renom, qu'il ne partage pas son point de vue. Si le hasard permettait une telle rencontre, son discours resterait extérieur au groupe : le théologien ne serait pas invité à nouveau, son intervention ne serait pas discutée : on l'oublierait au plus vite.

La conformité du discours aux attentes est la règle en la matière. L'intervenant joue sur cette connivence et épouse la figure du Conseil.

Soit le théologien partage totalement les options et se comporte comme le théologien du groupe : fabrication de parcours catéchétiques, conseil en liturgie, groupes d'Action Catholique, session charismatique, cercles de piété ...

Soit il cherche à faire évoluer le groupe en l'ouvrant à d'autres opinions : amener le groupe à prendre des responsabilités ecclésiales, à s'engager dans la société civile, à méditer l'Écriture, à situer son action dans l'Histoire de l'Église, à renouveler le ministère ... En ce cas pour convaincre il met en jeu son renom ou sa science : on assiste à un rapport d'influence entre les savants, les enseignants, les autorités officielles et les opinions. Sans doute est-ce surtout à ce niveau que doivent se trouver les problèmes de l'intervention théologique : qui l'emporte du Savant, de l'Autorité ou des groupes d'opinion ?

L'appel au Spécialiste suppose qu'on veuille bien entendre un point de vue particulier sur la question. L'usage de ce type d'intervention est problématique: dans le processus de réflexion que vient faire le théologien bibliste, historien, sociologue, ... ? à quel moment intervient-il ? dans quels buts ?

#### **3.2.3. CLARIFICATION**

Il semble que l'on appelle le théologien de temps à autre pour clarifier une situation, à la limite on lui demande d'arbitrer, au nom de sa spécialité. On attend de lui qu'il mette à jour les présupposés, les

représentations sociales et théologiques, etc..., qui partagent le groupe. Ce travail de "théologie sociologique" reste hors de l'objet même du débat qui traverse le groupe.

La difficulté de cette tâche doit tenir à la plus moins au grande connaissance des objets de litige, des causes de tension au sein du groupe, à l'utilisation probable du discours théologique par les différents acteurs. Pour être efficace, ce type d'intervention, proche de l'analyse institutionnelle, mériterait un accompagnement sur la durée jusqu'à un dénouement de la situation. Est-ce le rôle exact du théologien d'être médiateur dans l'état actuel de l'Eglise où fleurissent conseils représentatifs, équipes animatrices, etc..., auprès des décideurs ? Le Droit Canon de 1983 prévoit des instances de médiation appropriées (vicaire forain, médiateurs).

Ne pas prendre position dans un conflit où on est censé devoir donner des éclaircissements, cela est souvent guère supportable par le groupe, mais c'est le prix d'une part de l'autonomie des groupes et des mouvements vis-à-vis des pouvoirs intellectuels, d'autre part de l'autonomie de l'observateur vis-à-vis des groupes d'opinion.

En revanche, prendre position influe directement dans un sens ou un autre sur le changement au sein des groupes et fait implique directement l'intervenant dans la vie ecclésiale avec ses options personnelles.

Mais il est guère admis, semble-t-il, que l'action pastorale puisse être en soi objet d'observation. On accepte des théologiens-Conseils engagés dans la vie de l'Eglise ou l'Autorité de maîtres-à-penser, c'est-à-dire des personnes et des institutions qui entrent dans le système de la prescription et des rapports de pouvoir. On accepte à la rigueur des Savants qui cherchent en attendant de servir un jour à quelque chose. Mais on n'accepte guère des Spécialistes qui fourniraient des observations dites "objectives", dégagées des options pastorales ou des courants théologiques et refusant de donner une opinion prescriptive. D'ailleurs, la société politique entretient elle aussi des relations conflictuelles avec les "Spécialistes" amenés à produire un avis.

### **3.3. DEONTOLOGIE DE L'INTERVENTION**

Selon les différentes figures du discours théologique que l'intervention emprunte, se dessinent des fonctions différentes de l'intervenant au sein du système ecclésial.

#### **3.3.1. FONCTIONS DISTINCTES**

Il conviendrait de distinguer :

- des théologiens "conseils" qui accompagnent la vie interne des communautés d'Eglise en en partageant les options,
- des théologiens "observateurs" qui donnent des points de vue sur la vie ecclésiale, en se spécialisant dans des disciplines,
- des théologiens "chercheurs" qui développent des thèses indépendantes des groupes de pression et d'idée,
- des théologiens "de référence" pour guider l'action des communautés.

#### **3.3.2. REGLES**

#### **INCOMPATIBILITES**

Il existe des incompatibilités de rôle (OU/OU)

- On ne peut à la fois servir de référence pour la pensée et l'action (Autorité) et présenter des observations neutres hors de tout engagement (Spécialiste)
- On ne peut à la fois appuyer une position particulière (Conseil) et poursuivre une recherche indépendante (Savant).

## CONJONCTIONS

En revanche il existe des conjonctions possibles (ET/ET)

- On peut à la fois servir de référence (Autorité) et partager une option de groupe (Conseil) : c'est une question de rapport de pouvoir dans une situation précise de la société ecclésiale. Mais on devient un porte-drapeau.
- On peut faire de la recherche théorique (Savant) et mener une observation de la réalité ecclésiale (Spécialiste) : c'est une question d'organisation du savoir et l'objet d'un débat méthodologique. Mais on reste à l'extérieur de la vie ecclésiale.

## IMPLICATIONS

Il faut savoir qu'il y a des implications quasi inévitables (ET/DONC)

- Le Spécialiste pourra passer d'un point de vue théorique à un point de vue pratique de Conseil : d'une optique à une opinion. Il justifie son analyse en privilégiant un segment de la réalité et confond ainsi réalité et représentation de la réalité. A l'inverse le rapport du Spécialiste sera utilisé pour conforter ou réfuter une position. Il justifie son opinion subjective en argumentant d'une analyse objective. Il y a ici un rapport d'usage : qui utilise l'autre ?
- L'Autorité s'appuiera sur le discours Savant, le sien s'il s'agit d'une autorité de renom, celui d'un autre s'il s'agit d'une autorité de fonction. Mais elle risque de transformer la relation d'autorité en débat théologique entre pensées savantes, puisque l'on pourra alors discuter son argumentation. A l'inverse le Savant acquerra de la renommée grâce à ses recherches mais risque d'être amené à répéter son discours en détriment de sa recherche.

## ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- BOULTE Patrick, *Le Diagnostic des appliqué aux associations*, Paris, PUF, 1991.
- BOURDIEU Pierre, Espace social et genèse des classes, *Actes de la Recherche en science sociale*, n° 52-53, juin 1984, p.3-12.
- BOURDIEU Pierre, *Choses dites*, Paris, éditions de Minuit, 1987, Espace social et pouvoir symbolique, p.147-166.
- *Cahier de recherches du C. R. E. D. O. C.*, Evaluation des politiques publiques : éléments de réflexion méthodologiques et épistémologiques, n°9, janvier 1991, 142 rue Chevaleret, 75013 Paris.
- Commissariat Général au Plan, *Evaluer les politiques publiques. Méthodologies, déontologie, organisation*, Paris, La Documentation Française, 1985.
- C.R.E.S.A.L., *Situation d'expertes et socialisation des savoirs*, colloque mars 1985, 4 rue Jules Romain, 42000 Saint Etienne.
- C.R.E.S.A.L.-C.N.R.S., *Les Raisons de l'action publique. Entre expertise et débat*, colloque mai 1992, Paris, L'Harmattan, 1993, 367p.
- GREIMAS Algirdas, *Du Sens, essais sémiotiques*, Paris, Seuil, 1970.
- GREIMAS A., LANDOVSKI E.... *Analyse Sémiotique d'un discours juridique*, Centre International de Sémiotique et de Linguistique, n°7, Université d'Urbino, août 1971.
- HADJI Charles, *L'Evaluation, règles du jeu. Des interventions aux outils*, Paris, E. S. T. , 1989.
- LANDOVSKI Eric, Formes et pratiques de la représentation dans le VIème plan, in *Planification et Société*, actes du colloque d'Uriage, PUF, 1974, p.546-560.
- *POUR*, revue du G.R.E.P. (groupe de recherche pour l'éducation et la prospective), *L'Evaluation au pouvoir*, n°107, Toulouse, Privat, juin-août 1986.
- ROBERTIS (DE) Christine, *Méthodologie de l'intervention en travail social*, Paris, Centurion, 1991.

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1. LES FORMES DE SAVOIR THEOLOGIQUE .....</b>	<b>1</b>
1.1. TYPES DE SAVOIR .....	1
1.2. LES SITUATIONS DE COMMUNICATION .....	2
1.2.1. LES QUATRE POLES .....	2
1.2.2. LES RELATIONS ENTRE POLES .....	3
<b>2. LES FIGURES DU SAVOIR THEOLOGIQUE .....</b>	<b>4</b>
2.1. DEFINITION DES FIGURES .....	4
2.1.1. LES AXES .....	4
2.1.2. LES OPPOSITIONS .....	5
2.2. VALIDITE DE CES FIGURES IDEALES .....	5
2.2.1. LES RELATIONS SOCIALES .....	5
2.2.2. LES RELATIONS LOGIQUES .....	8
<b>3. L'INTERVENTION THEOLOGIQUE .....</b>	<b>10</b>
3.1. LES FIGURES DE CONSEIL ET DE SPECIALISTE .....	10
3.2. LES TYPES DE DEMANDES D'INTERVENTION THEOLOGIQUE .....	11
3.2.1. AIDE A LA DECISION .....	11
3.2.2. FORMATION PERMANENTE .....	11
3.2.3. CLARIFICATION .....	12
3.3. DEONTOLOGIE DE L'INTERVENTION .....	12
3.3.1. FONCTIONS DISTINCTES .....	12
3.3.2. REGLES .....	13
<b>ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>14</b>

•